



Conseil national des politiques de lutte  
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Secrétariat général

Le 8 juin 2021,

**ORDRE DU JOUR**  
**REUNION GROUPE DE TRAVAIL**  
Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle  
**Mardi 22 juin**  
**9H30-12H30**

9H30 Approbation du compte-rendu de la séance du 20 mai

**Thématique de la séance : L'hypothèse d'un revenu garanti sans  
contreparties et ses divers aspects**

-9H35 Introduction par **Julie Couronné** chargée d'études (INJEP-LISE et membre du groupe insertion et accompagnement) sur les dimensions communes de l'insertion (à partir, notamment de [l'article collectif](#) paru dans La Revue de l'IRES.)

-9H50 Intervention de **Jean-Claude Barbier**, président du groupe de travail, sur la position du CNLE ([avis de septembre 2020](#)) . « Créer un véritable droit à l'accompagnement ouvert à tous les jeunes, sans limite de temps, assorti d'une allocation de ressources accessible dès 18 ans au regard de la situation du jeune » (point 5)

-10h05-10h20 **Deux jeunes** concernés par la garantie jeune donnent leur avis, interrogés par J.-C. Barbier (à confirmer)

-10h20-11h Contribution de **Sylvie Fouché**: point de vue des personnes du 5<sup>ème</sup> collège sur l'insertion et ses revenus pour les jeunes

-11h00-11h20 Intervention de **Tom Chevalier**, chercheur CNRS, ARENE (Rennes) sur "Les termes du débat sur le revenu minimum pour les jeunes."

-11h20-11h40 Présentation de **Manu Bodinier**, Aquitaz, sur le projet de revenu garanti sans contrepartie établi avec le Secours Catholique

-11h40-11h50 Commentaires de **Jean-Claude Barbier** (comparaison avec le cas allemand (droit constitutionnel) et sanctions.

-11h50-12h10 Intervention de **Chantal Richard**, secrétaire confédérale(CFDT) sur les compatibilités et contradictions de l'indemnité chômage et du revenu garanti sans contrepartie avec le système français de protection sociale.

-12h10-12h30 Débat général ;

-12H30 Conclusions générales par **Jean-Claude Barbier**.